

## Bulletin d'inscription à découper et à retourner

Pierryves RECOQUILLE  
9Bis rue Jacques DAVIEL  
27550 NASSANDRES/RISLE

Ou par mail : [pycy.recoquille@orange.fr](mailto:pycy.recoquille@orange.fr)

Pour me joindre : 06.80.43.68.14

Accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du : TPN

Trail 14 km : 13€  Trail 7 km : 7€  Marche 7 km : 3€

Inscriptions jusqu'au 16 septembre. Après, 2€ de supplément, idem pour une inscription sur place.

Courses enfants (gratuit)

NOM : .....

Prénom : .....

Tél : 06..... ou 02.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de Naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_ Sexe :  M  F

Adresse Mail : .....

N° de licence FFA ou FFTRI : ..... club : .....

Envoyer photocopie de licence/ certificat médical

**J'accepte le règlement ; signature :**

ATTENTION : Pour les non licenciés il est demandé aux concurrents d'être en possession d'un certificat de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an, à fournir avec le bulletin le jour de l'inscription (conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999) idem pour les courses enfants catégories poussins, benjamins et minimes.

**Pour les mineurs participants au Trail 7km , à la marche et les courses enfants ;  
signature des parents**

Je soussigné(e) .....

Autorise mon fils ou ma fille à participer au trail de Nassandres le samedi 18 Septembre 2021

Date et signature :

Assurance : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Individuelle accident/ Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.



The poster features a background image of a forest path with autumn foliage. It includes several logos: 'Triathlon Pays du Neubourg' (skull logo), 'foul&es GEORGET - LOUVIERS', 'TRIATHLON PAYS DU NEUBOURG', 'NASSANDRES SUR RISLE DÉPARTEMENT DE L'EURE', and 'ARKEMA'. The main title 'TRAIL de NASSANDRES/RISLE' is in large green letters. The date 'Samedi 18 Septembre 2021' is in white. Race details are listed in green: '14KM départ 17h00 13€', '7KM départ 17h05 7€', 'Marche 7 KM départ 17h10 3€', and 'Courses enfants 16h45 gratuit'. Contact information for Facebook and the website is provided, along with the stadium name 'Stade de football Marcel JACQUIN' and the registration deadline 'Inscription jusqu'au 16 septembre, majoration 2€ sur place'.

**Ne pas jeter sur la voie publique**

# REGLEMENT DU TRAIL DE NASSANDRES 2021

**1-**Le parcours du trail 14kms est ouvert à tous les coureurs **majeurs**, licenciés ou non.

**2-**Le trail 7 kms est ouvert à partir des cadets nés en 2005 et avant, le 14 kms est ouvert à partir des juniors nés en 2003 et avant. Pas de limite d'âge pour les marcheurs. **Attention le parcours 14 kms est difficile pour les débutants car très techniques avec un peu de dénivelé.**

**3-** Les courses enfants sont ouvertes pour les filles et garçons nés en :  
2015/2016/2017(Classe biberon) = 300m , 2012/2013/2014(éveil athlé) = 850m , 2010/2011 (poussins) = 1180m , 2008/2009 (benjamins) =1910m , 2006/2007 (minimes) = 2640m et se dérouleront dans l'enceinte du stade.

**4-**L'organisateur décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration et de course sans dossard.

**5-**Une inscription n'est définitive qu'à réception du dossier complet comprenant : Le bulletin d'inscription, le paiement, la photocopie du certificat médical (moins d'un an) de non contre-indication à la course à pied en compétition, ou d'une licence sportive en cours de validité (pour les catégories classe-biberon et éveil-athlé pour les courses enfants pas besoin de certificat médical)

**Pour la marche, pas besoin de certificat médical, seulement la signature du règlement**

**6-**L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile.

**7-**Un lot sera offert aux 150 premiers inscrits sur le trail 14kms et aux 100 premiers inscrits sur le 7kms au moment du retrait de leur dossard. Pas de lot pour les marcheurs.

**8-**Il incombe à chaque participant d'avoir sa propre assurance individuelle accident qui couvre ses pratiques sportives et de loisirs. Les organisateurs ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables des déficiences physiques des concurrents et déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

**9-**Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'un remboursement que sur présentation d'un certificat médical justificatif et ce avant le 17 septembre 2020. Au-delà de cette date, l'organisateur ne garantit aucun remboursement.

**10-**La sécurité sera assurée sur le parcours par des bénévoles et une assistance médicale sera présente.

**11-**Il est précisé que les participants se doivent secours et assistance.

**12-**En cas d'abandon, le participant doit le déclarer au prochain signaleur ou au vélo-balai et remettre son dossard. Il pourra, ensuite à son choix, rejoindre le point d'évacuation qui lui sera indiqué ou rentrer par ses propres moyens.

**13-**Les participants doivent impérativement rester sur le parcours matérialisé par l'organisateur.

**14-**Aucun accompagnateur ne pourra suivre un coureur sur le parcours que ce soit à pied ou en VTT. Les chiens, même tenu en laisse sont interdits sur les parcours trails et marche.

**15-**Les participants respectent les barrières horaires et les signaleurs ont autorité à dévier ou à arrêter tout participant dépassant les délais fixés. En cas d'arrêt, le dossard devra être remis au signaleur.

**16-**Les parcours se font en semi-autonomie, les participants emportent ce dont ils ont besoin. Un ravitaillement intermédiaire est prévu au km 7 pour le parcours 14 km.

**17-**La remise des récompenses se fera à la fin de chaque course. Seront récompensées les 3 premiers au scratch Hommes et Femmes et le premier de chaque catégorie (non cumulable).

**18-**Après la course, les personnes souhaitant prendre une douche auront accès aux vestiaires du stade.

**19-**Les participants renoncent à tout droit à l'image pour les photos prises durant l'épreuve. Elles pourront être utilisées par les organisateurs ou ses partenaires à des fins promotionnelles.

**20-**L'organisateur se réserve le droit de changer le parcours ou le kilométrage à n'importe quel moment si les conditions l'exigent avant et pendant la course.

**21-**Les participants s'engagent à respecter l'environnement, notamment en conservant avec eux les emballages de gels et barres énergétiques. Tout manquement à cette règle entraînera la disqualification du participant.

**22-**En cas d'annulation par l'organisateur, celui-ci remboursera une somme, calculée par participant. Tenant compte des frais engagés, sans que cette somme puisse dépasser le montant de l'inscription.

**23-**La participation à l'épreuve implique automatiquement l'acceptation du présent règlement.

## Mesures sanitaires liées au covid-19

### Modalités de communication

Toutes les informations seront publiées sur notre site internet.

Sur place, un affichage sera mis en place à différents endroits du stade.

Le speaker renouvellera régulièrement les informations en lien avec les mesures sanitaires.

### Inscriptions

-Les inscriptions en ligne sont à privilégier. Possibilité de s'inscrire sur place.

### Entrée sur le stade (Stade football Nassandres sur Risle)

-Toutes les personnes entrant sur le stade devront porter un masque.

-Une filtration des personnes entrantes sera organisée pour gérer le flux.

### Inscription sur place / Remise des dossards

-Mise en place d'un sens de circulation et pulvérisation de gel hydro-alcooliques sur les mains.

-Mise en place de plusieurs lieux sur le stade pour l'inscription et le retrait des dossards.

-Les créneaux horaires seront élargis pour fluidifier le retrait des dossards.

-Distanciation de 1m, mais également port du masque obligation dans la file et la zone retrait des dossards.

-Tous les bénévoles porteront des masques ou visières et gants.

### Dans l'enceinte du stade

-Le port du masque est obligatoire sauf pour les concurrents pendant leur échauffement, ils devront respecter une distance entre eux.

-Il n'y aura pas de vestiaire ouvert pour se changer ou pour prendre une douche.

- Un toilette publique sera mis à disposition. Une personne à la fois y aura accès.

Désinfection régulière des locaux.

### Zone de départ

-Port du masque obligatoire pour les concurrents jusqu'au lancement du départ, le masque doit être conservé, il sera de nouveau obligatoire à l'arrivée.

### Arrivée

-Port du masque obligatoire dès le franchissement de la ligne, et pour tout déplacement dans l'enceinte du stade (ravitaillement, récompenses).

-Si certains concurrents perdent leur masque nous leur en fournirons un à l'arrivée.

-Mise en place d'un sens de circulation et pulvérisation de gel hydro-alcooliques sur les mains pour sortir de la zone arrivée.

-Il y aura une zone récupération pour les concurrents « éprouvés » en lien avec l'équipe des secours.

### Ravitaillement

-Il n'y aura pas de ravitaillement pendant la course, elle sera en autonomie complète.

-Port du masque lors de la distribution individualisée avec sens de circulation pour le ravitaillement à l'arrivée.

-Il sera interdit de s'alimenter dans la zone de distribution, il faudra en sortir pour profiter du ravitaillement.

L'accès sera réservé uniquement aux concurrents.

### Podiums

-Dès l'arrivée des 3 premiers hommes et des 3 premières femmes de chaque course, il sera procédé aux récompenses, pas de récompenses par catégorie.

-Port du masque obligatoire au moment des récompenses.